Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le 24/12/2024
ID : 050-200056844-20241220-DEL2024_364-DE

Pôle attractivité et urbanisme durable
Direction urbanisme et foncier
Rapporteur : Ralph LEJAMTEL

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2024_364
SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2024

39 - RENOUVELLEMENT DE COMMODATS POUR L'ANNÉE 2025 SECTEUR GRIMESNIL/MONTURBERT COMMUNE DÉLÉGUÉE DE CHERBOURG-OCTEVILLE

La Ville de Cherbourg-en-Cotentin est propriétaire de nombreux terrains sur son territoire. Certains ont été acquis en attente d'aménagement, d'autres pour leur intérêt naturel et environnemental. Afin de valoriser ces parcelles, et de réduire leurs dépenses d'entretien, la commune gère certaines de ces parcelles au travers de commodats et de conventions de mise à disposition à divers exploitants agricoles par le biais de la SAFER de Normandie.

La Ville possède plusieurs parcelles sur la ZAC Grimesnil/Monturbert qui n'ont pas encore fait l'objet d'un aménagement. Depuis l'acquisition des parcelles par l'Établissement Public Foncier de Normandie, Mesdames Claudine ADE et Marianne GOURBESVILLE sont bénéficiaires de commodats consentis par la collectivité à leur profit en vue de l'exploitation de terres. Ceux-ci sont à renouvellement annuel afin de s'adapter au mieux à l'avancement des travaux.

Ces commodats arrivant à terme le 31 décembre 2024, il convient de les renouveler pour l'année 2025. Ils concernent les parcelles suivantes, qui représentent une surface totale de 10,25 ha.

OCUPANTES	PARCELLES	SURFACES
Mme Marianne GOURBESVILLE	383 AN 19	15365 m²
	383 AN 20	5947 m²
	383 AN 269	5266 m²
	383 AN 7	9020 m²
	383 AN 8	8380 m²
	383 AN 13	4300 m²
Mme Claudine ADE	383AN 49	6030 m²
	383AN 266	2297 m²
	383AN 4	7115 m²
	383AN 5	7505 m²
	383AN 255	2065 m²
	383AN 256	6303 m²
	383AN 6	9398 m²
	383AX 123	5960 m²
	383AX 134	7530 m²

Les présents renouvellements prendront donc effet au 1er janvier 2025 pour se terminer au 31 décembre 2025 renouvelable par reconduction expresse.

Les travaux d'aménagement de la prochaine phase sur la ZAC de Grimesnil/Monturbert étant prévus courant d'année 2025, les parcelles 383 AX 99, 100, 118, 121, 122, 165, 444, 525, 527, 530 sont retirées du commodat.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le 24/12/2024
ID : 050-200056844-20241220-DEL2024_364-DE

Le conseil municipal est invité à :

- renouveler les commodats conclus avec Mesdames ADE et GOURBESVILLE pour les parcelles figurant au tableau ci-dessus se trouvant dans la ZAC Grimesnil/Monturbert, et ce pour une durée d'une année, du 1er janvier au 31 décembre 2025,
- autoriser Monsieur le Maire, avec faculté de subdéléguer au représentant dûment habilité, à signer lesdits commodats.

Vu l'avis favorable de la commission n°3 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : **19h40**		Nombre de votants : **53**	
Pour : **51**	Contre : **0**	Abstentions : **2** Catherine GENTILE Odile LEFAIX-VÉRON	NPPV : **0**

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE
Signé électroniquement par : Benoit ARRIVE
Date de signature : 20/12/2024
Qualité : Président de séance

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ
Signé électroniquement par : Sylvie LAINE
Date de signature : 20/12/2024
Qualité : Secrétaire de séance

PJ : 1

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le 24/12/2024
ID : 050-200056844-20241220-DEL2024_364-DE

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche

Conseil municipal du 18 décembre 2024

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :
Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 47
Date de la convocation et de son affichage : 6 décembre 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le dix-huit décembre à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 6 décembre 2024 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne (mandataire Agnès TAVARD jusqu'à son arrivée 18h55) - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard - BERNARD Christian - BOUSSELMAME Noureddine - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUVAL Karine - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine - HÉRY Sophie (mandataire TARIN Sandrine à son départ 18h30) - HULIN Bertrand - HUREL Karine - ISOIRD Valérie (mandataire CATHERINE Arnaud jusqu'à son arrivée 19h40) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile (mandataire LEJEUNE Pierre-François jusqu'à son arrivée 19h00) - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie (mandataire HULIN Bertrand jusqu'à son arrivée à 18h57) - LEMOINE Morgan - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédérik - MARGUERITTE Camille (mandataire LEMOINE Morgane jusqu'à son arrivée 19h24) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - MORIN Lucie (mandataire PERRIER Didier jusqu'à son arrivée 18h10) - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PIC Anna (mandataire ARRIVÉ Benoit à son départ à 20h00) - PLAINEAU Nadège - ROUELLÉ Maurice - SOURISSE Claudine (mandataire LEPOITTEVIN Gilbert de 17h55 à 20h12) - TARIN Sandrine (arrivée à 18h06) - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie (mandataire HUREL Karine jusqu'à son arrivée 19h00) - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas

ABSENTS EXCUSÉS

BRANTONNE Pascal a donné procuration à PECORARO Yvonne
FAGNEN Sébastien a donné procuration à DUVAL Karine
HAMEL Estelle a donné procuration à PLAINEAU Nadège
HAMON-BARBÉ Françoise
MAGHE Jean-Michel a donné procuration à BROQUAIRE Guy
RONSIN Chantal a donné procuration à GRUNEWALD Martine
SIMONIN Philippe a donné procuration à LEJAMTEL Ralph

ABSENT

MARGUERITTE David

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le 24/12/2024
ID : 050-200056844-20241220-DEL2024_364-DE

VUE AERIENNE – Parcelles GOURBESVILLE

= PARCELLES OBJETS DU COMMODAT

VUE AERIENNE – Parcelles ADE (Section 383 AX)

= PARCELLES OBJETS DU COMMODAT

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le 24/12/2024
ID : 050-200056844-20241220-DEL2024_364-DE

VUE AERIENNE – Parcelles ADE (SECTION AN)

= PARCELLES OBJETS DU COMMODAT